

*Grandir à
l'ISPPC*

*Des crèches
pour s'épanouir*

*Projet d'accueil
commun*



ISPPC

Pôle Enfance et
Adolescence

TABLE DES MATIÈRES

1.	L'IDENTIFICATION DE L'OPÉRATEUR D'ACCUEIL	3
2.	NOTRE PHILOSOPHIE DE L'ACCUEIL	3
3.	DES PROFESSIONNELS AUTOUR DES ENFANTS ET DES FAMILLES	4
3.1	UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AUTOUR DE L'ENFANT ET SA FAMILLE	4
4.	SPÉCIFICITÉS DES MILIEUX D'ACCUEIL AU CŒUR DE L'ISPPC	6
4.1	LES COLLABORATIONS AU SEIN DE L'ISPPC	7
5.	NOS PRINCIPES PÉDAGOGIQUES	8
5.1	LA PÉRIODE DE FAMILIARISATION ET LES PASSAGES AU SEIN DU MILIEU D'ACCUEIL	8
5.2	LES REPÈRES SPATIO-TEMPORELS	10
5.3	DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES BIENVEILLANTES	10
5.3.1	Les postures	10
5.3.2	L'observation, un outil puissant d'action au quotidien	10
5.3.3	La continuité	11
5.3.4	L'accompagnement des émotions de l'enfant et lui permettre de les réguler	11
5.3.5	L'observation des différents rythmes des enfants et adapter l'accueil en conséquence	12
5.4	LE LIBRE MOUVEMENT ET L'ACTIVITÉ LIBRE AUTONOME	14

PROJET D'ACCUEIL DES CRÈCHES

1. L'identification de l'opérateur d'accueil

PÔLE ENFANCE ET ADOLESCENCE DE L'ISPPC

Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi, SCRL. BCE N° 0216.377.108

Boulevard Zoé Drion 1 à 6000 CHARLEROI

Directeur Général : Alberto MULAS

Directrice des Crèches : Martine BONNEJONNE

Nos milieux d'accueil sont agréés et subsidiés par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Ils sont donc soumis aux contrôles réalisés par les coordinateurs accueil attirés. Ils répondent à l'Arrêté de l'Exécutif de la Communauté Française portant la réglementation générale des milieux d'accueil subventionnés par l'ONE. L'encadrement minimum requis est de 1 puéricultrice pour 7 places, 1 infirmière pour 48 places et ½ assistant(e) social(e) pour 48 places.

2. Notre philosophie de l'accueil

L'objectif général de nos milieux d'accueil est de favoriser l'éveil et le développement global de l'enfant en mettant à sa disposition un environnement adapté répondant à l'ensemble de ses besoins et ce, en partenariat et en complémentarité avec le milieu familial.

Notre objectif est de construire, ensemble, une **relation centrée sur l'intérêt de l'enfant**, porteuse de sens pour chacun (enfant, parent et professionnels). Ainsi, chaque professionnel veille à établir et à entretenir une relation de confiance en tenant compte de l'évolution des besoins de l'enfant accueilli et du contexte familial et/ou professionnel. Cette relation de confiance est l'une des garanties d'un accueil de qualité pour chaque famille.

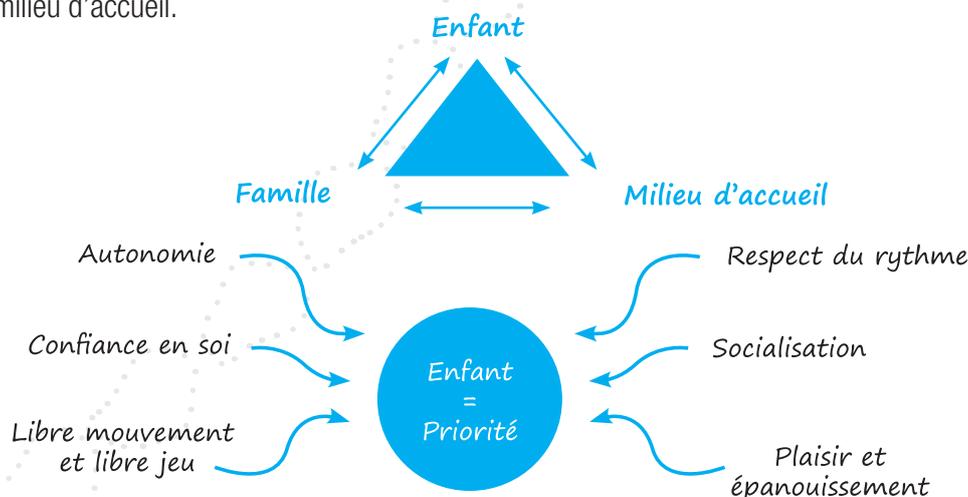
Ce temps d'accueil vous permet à vous, parents, de **concilier au mieux vie professionnelle et vie privée** tout en sachant que le bien-être de votre enfant est au **centre de nos préoccupations** respectives.

En tant que parents, vous êtes les premiers éducateurs de votre enfant. Les professionnels veillent à établir un réel partenariat avec vous afin de vous permettre de nous confier votre enfant en toute sérénité, convaincus que nous lui garantissons son bien-être. Ainsi, les professionnels vous informent des événements importants de la journée (santé, relations au sein du milieu d'accueil...) et restent disponibles pour répondre à vos questions ou vos inquiétudes.

Nous veillons à vous accueillir, vous et votre enfant, dans les spécificités qui font toute la richesse de votre famille. Néanmoins, nous vous demandons d'être conscients que la vie en collectivité implique la mise en place d'une organisation qui doit permettre de concilier une réponse au plus proche des besoins de votre enfant et du contexte de la collectivité.

« L'enfant est un individu unique : pour apprendre il doit se sentir accepté, aimé, en sécurité et acteur d'un environnement qui l'encourage, le nourrit et le soutient. »
Maria Montessori

Afin de garantir ce partenariat dans une confiance réciproque, les professionnels sont tenus au secret professionnel. Celui-ci implique également un devoir de discrétion quant à certaines situations qui pourraient être vécues au sein du milieu d'accueil.

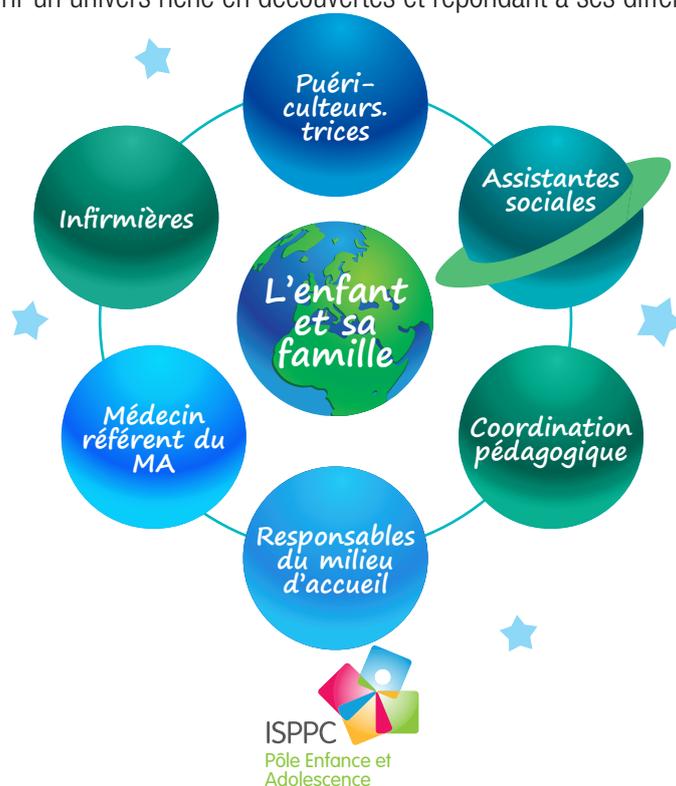


Nos milieux d'accueil se veulent être des « lieux inclusifs » qui prennent en considération les richesses et les différences dont chacun est porteur, sans aucune discrimination et proposent, en concertation avec l'ONE le milieu d'accueil le plus adapté.

3. Des professionnels autour des enfants et des familles

3.1 Une équipe pluridisciplinaire autour de l'enfant et sa famille

Au sein de nos milieux d'accueil, chaque professionnel assure ses rôles et ses missions en vue du bien-être de l'enfant afin de lui offrir un univers riche en découvertes et répondant à ses différents besoins.



► L'ONE

Des consultations ONE ont lieu au sein des différents milieux d'accueil. Elles sont réalisées en collaboration avec le médecin et l'infirmière du milieu d'accueil. Sur base d'une demande des parents, il est possible que les enfants soient vaccinés lors de ces consultations. Des tests auditifs et visuels peuvent également être réalisés.

Outre l'aspect santé, l'ONE est opérateur d'accueil. Dans l'exercice de sa mission, elle considère les parents comme des partenaires et reste à leur écoute. Sur le terrain, les coordinateurs-trices accueil ont un rôle important à jouer quant à l'accompagnement et au soutien des pratiques professionnelles des équipes au quotidien.

► Le-la puériculteur-trice

Il-Elle est la personne qui va répondre, au quotidien, aux besoins de l'enfant dans le respect de son rythme. Le-la puériculteur-trice va soutenir l'enfant afin qu'il développe ses compétences en lui offrant un lien d'attachement sécurisé au sein du milieu d'accueil. Elles veillent à accompagner toutes leurs expressions émotives (colère, tristesse, joie...). Ce sont elles-eux qui veillent à l'harmonie du groupe. Elles-ils sont, en outre, partie prenante du projet éducatif. Elles veillent à ce que l'enfant s'intègre aisément dans l'espace dans lequel il arrive et parmi ses compagnons. Les puéricultrices sont les personnes de référence pour l'enfant et ses parents.

► L'infirmier-ère

Il-Elle est la personne garante du suivi de la santé de l'enfant en collaboration avec le médecin de la structure d'accueil. En collaboration avec l'assistant-e social-e, il-elle soutient, accompagne l'équipe des puériculteur-trices dans ses pratiques quotidiennes autour de l'enfant, de sa famille, du groupe et de ses collègues.

► L'assistant-e social-e

Il-Elle est la personne de référence entre la famille et le milieu d'accueil. L'assistante sociale répond au besoin de la famille en lui octroyant la place adaptée à ses besoins pour concilier vie professionnelle et vie privée. Elle accompagne la famille durant le séjour de l'enfant et adapte l'accueil en fonction de l'évolution du contexte familial. L'assistante sociale est également une personne ressource pour guider la famille en fonction de certaines situations sociales. En collaboration avec l'infirmier-ère, il-elle soutient, accompagne l'équipe des puériculteur-trices dans ses pratiques quotidiennes autour de l'enfant, de sa famille, du groupe et de ses collègues.

► Le médecin du milieu d'accueil

Il-Elle est la personne ayant les connaissances médicales requises pour accompagner l'enfant, sa famille et les équipes durant le séjour au sein du milieu d'accueil. Elle identifie les besoins médicaux et guide la famille et les équipes pour maintenir une bonne santé de l'enfant. Le médecin est également à l'écoute pour accompagner une famille autour de situations touchant à l'éducation de la santé pour leur enfant.

► La responsable du milieu d'accueil

Il-Elle est la personne qui rassemble ses équipes autour d'un projet commun, qui donne du sens aux pratiques quotidiennes. Elle renforce ses équipes par un soutien et une présence constante. La responsable du milieu d'accueil est la personne garante d'un bon fonctionnement et d'un accueil de qualité pour tous.

► La coordinatrice pédagogique des milieux d'accueil

Elle renforce les compétences de ses équipes par des connaissances pédagogiques. Elle veille à transmettre ses connaissances aux équipes, à uniformiser les pratiques et à faire respecter toutes les normes en vigueur dans le métier de la petite enfance.

► Les stagiaires

Tout au long de l'année, nos milieux d'accueil accueillent des stagiaires venant de différentes écoles de la région. Ceux-ci sont encadrés par un membre de l'équipe des puériculteurs-trices et selon les principes du projet pédagogique.

En vue de garantir un accueil de qualité et une remise en question perpétuelle des pratiques professionnelles, le personnel se forme de manière permanente et participe à des réunions d'équipe organisées régulièrement. Celles-ci permettent de discuter d'éventuelles difficultés rencontrées au sein du milieu d'accueil ou du groupe, de développer l'esprit d'équipe, de développer des nouveaux projets, et d'améliorer les pratiques professionnelles. Pour toutes les questions liées à l'organisation du milieu d'accueil, les réunions sont guidées par le-la responsable du milieu d'accueil. D'autres réunions peuvent également se dérouler en présence d'autres professionnels (coordinations, psychomotricienne...) en lien avec l'équipe concernée pour des questions d'ordre pédagogique ou suite à une situation particulière rencontrée.

4. Spécificités des milieux d'accueil au cœur de l'ISPPC

Afin de permettre de répondre à un grand nombre de demandes d'accueil, l'ISPPC propose un très large panel de possibilités d'accueils. Au sein de nos 7 crèches, nous donnons la possibilité de répondre aux besoins des familles selon une accessibilité de niveau social et/ou flexible.

L'accessibilité sociale permet un accès aux familles ayant besoin de trouver rapidement une solution d'accueil : parents en insertion et/ou formation socioprofessionnelle. Famille d'accueil. Accueil des fratries. Enfant ayant des besoins spécifiques. Accueil d'enfants suivis par des services mandatés de l'aide à la jeunesse, services sociaux et d'accompagnement aux familles.

Cet accueil social se retrouve dans toutes nos crèches, mais plus particulièrement sur les crèches :

- Câlinous,
- Temps Qui Passe,
- Petits Aventuriers

octroient prioritairement **60 % des places d'accueil** pour cet accueil tandis que :

- ▶ Marmouzets,
- ▶ Carabouyas,
- ▶ Bambis,
- ▶ Ile aux Merveilles

octroient **20% des places d'accueil** pour cet accueil.

L'**accessibilité en terme de flexibilité d'horaires élargis** se retrouve dans nos crèches de la façon suivante :

- ▶ **Carabouyas** octroient prioritairement **60 % des places d'accueil** pour des horaires **avant 6h30, après 20h30 et le samedi,**
- ▶ **Bambis et**
- ▶ **Ile aux Merveilles** octroient prioritairement **20 %** pour les accueils **flexibles entre 6 h 30 et 20 h 30.**
- ▶ **Câlinous, Temps Qui Passe et Marmouzets** octroient prioritairement **20 %** pour les accueils **flexibles entre 6 h 30 et 19 h 30.**

Lors d'une demande de préinscription, une attention toute particulière sera de placer l'enfant dans la crèche et l'espace de vie correspondant à son horaire et à son âge afin d'apporter stabilité et continuité.

4.1 Les collaborations au sein de l'ISPPC

Sur base d'une **mobilité interne prônée par l'ISPPC**, des liens et **des synergies se mettent en place entre différents services**. Il en découle un enrichissement mutuel des connaissances et des pratiques ainsi que l'opportunité de trouver rapidement des solutions.

Ces services tant administratifs, logistiques, pédagogiques que médicaux sont l'oxygène indispensable qui permet au secteur de la petite enfance d'évoluer, de développer ses qualités, de grandir avec le temps et de s'adapter aux changements sociaux.

▶ **La collaboration avec le service médical hospitalier :**

- ▶ Un suivi de la santé de l'enfant est mis en place lors des consultations médicales par un médecin pédiatre de l'ISPPC.
- ▶ Un soutien est apporté aux milieux d'accueil en cas de pathologies avérées chez l'enfant qu'il soit accueilli en crèche ou en milieu hospitalier.

▶ **La collaboration avec le service diététique et cuisine :**

Une attention particulière est portée aux besoins alimentaires en vue de proposer une alimentation diversifiée et de qualité adaptée aux tout-petits.

► **La collaboration avec le service Formations et Ressources du Pôle Enfance et Formations de l'ISPPC**

Ce service offre une possibilité de formation au personnel de la petite Enfance. Différentes thématiques peuvent être abordées en fonction des besoins pédagogiques rencontrés.

► **La collaboration avec d'autres services :**

Citons le service Qualité-Achats, le service logistique, le service Informatique, le service Communication...

5. Nos principes pédagogiques

L'accueil au sein des milieux d'accueil se base sur les grands principes des pédagogies centrées sur l'enfant : respect des besoins et du rythme propre à chacun, développement de l'autonomie dans un environnement sécurisé tant sur le plan physique que psychique.

Nos milieux d'accueil veillent à proposer un juste accompagnement émotionnel, une réponse « suffisamment bonne » aux besoins des enfants accueillis... Ils proposent un environnement adapté, des lieux aménagés pour permettre les découvertes et pouvoir s'y mouvoir avec plaisir et en toute autonomie.

Les professionnels veillent à assurer la sécurité affective de l'enfant. La sécurité affective est la base de tout développement. Elle est à l'origine de l'autonomie et donc de la création de l'individualité de l'enfant. Les professionnels sont des adultes bienveillants qui, partageant le quotidien de votre enfant, peuvent devenir pour lui une figure d'attachement complémentaire à celle que vous êtes pour lui, vous, ses parents.

C'est lorsque le professionnel agit de manière prévisible et dans la continuité que ce lien d'attachement va pouvoir se construire. L'enfant développe en effet ainsi sa confiance tant dans l'environnement que dans les personnes qui s'occupent de lui. Il est certain que l'on va prendre soin de lui. C'est ce lien d'attachement qui permet à l'enfant de partir en exploration, ce qui alimente tant son développement moteur, cognitif, affectif que social et développe chez lui l'envie de communiquer.

A cet effet, les professionnels sont formés à une série d'outils déployés au quotidien au bénéfice de votre enfant, en collaboration avec vous, parents.

« L'éducation ne consiste pas à façonner un être humain mais à l'aider à se construire lui-même. »

*Charlotte Poussin,
éducatrice Montessori*

5.1 La période de familiarisation et les passages au sein du milieu d'accueil

La période de familiarisation, est un temps précieux de rencontre et d'installation de nouveaux repères pour l'enfant et sa famille. Elle est indispensable pour que votre enfant crée un lien de sécurité avec les personnes qui vont s'occuper de lui. Chaque temps sera un temps unique qui vous sera consacré à vous parent ainsi qu'à votre enfant, en collaboration avec les professionnels du milieu d'accueil. Cette période de familiarisation est modulable

en fonction des besoins de chaque famille et de chaque enfant accueilli.

Lors de cette période, les professionnels se placent au plus proche de votre situation, dans le respect de vos disponibilités. Nous vous demandons cependant de prendre conscience que ce moment, s'il peut être adapté, est indispensable et incontournable pour garantir la sécurité affective de votre enfant dans ce passage délicat du milieu familial au milieu d'accueil.

Les objectifs de la familiarisation sont triples :

Pour votre enfant :

- ▶ se sécuriser en se construisant des repères, étape indispensable à son bon développement,
- ▶ créer un lien avec le/la professionnelle,
- ▶ assurer une continuité entre le milieu familial et le milieu d'accueil,
- ▶ être présenté aux autres enfants du groupe ;

Pour vous, parents :

- ▶ faire connaissance avec la vie collective, installer un climat d'échange propice à la mise en place de la confiance,
- ▶ connaître l'équipe qui va s'occuper de votre enfant et anticiper la manière dont elle va s'occuper de lui,
- ▶ transmettre aux professionnels les informations concernant son bien-être ;

Pour le professionnel :

- ▶ vous rencontrer, vous et votre enfant, dans un premier lien,
- ▶ découvrir ses repères familiaux et sa sensibilité afin d'individualiser son action autour de lui,
- ▶ créer le lien avec lui en votre présence afin qu'il puisse reconnaître dans le/la puéricultrice une personne sur qui il peut compter,
- ▶ vous rassurer sur votre place de parents et la distinguer de celle du professionnel.

Lors de la première période de familiarisation, l'infirmière et/ou la responsable du milieu d'accueil complète avec vous, parents, un document qui permet de recueillir les premières informations relatives à votre enfant (développement, habitudes...). Ce document, qui se veut être évolutif, suivra l'enfant tout au long de son séjour au sein du milieu d'accueil.

Dans nos structures offrant un accueil de type « horizontal » ou « semi-vertical », l'enfant est amené à changer d'espace de vie pour en intégrer un milieu davantage adapté à son stade de développement. C'est après une observation attentive de l'enfant, de ses acquisitions, que les professionnels prévoient ce passage.

Les professionnels portent une attention particulière aux passages de l'enfant d'un espace de vie à un autre au sein même du milieu d'accueil. Ils veillent à organiser différents moments de familiarisation avec l'un/une des puériculteurs/trices connu/es de l'enfant pour lui permettre de se familiariser en douceur avec son nouvel environnement. Cette période d'adaptation peut être modulable en fonction des besoins de l'enfant. Vous, parents, vous êtes aussi, invités à vous familiariser avec le nouvel espace de vie, à vous présenter aux nouveaux/nouvelles puériculteurs/trices et à transmettre à la nouvelle équipe les informations relatives à votre enfant.

5.2 Les repères spatio-temporels

Les locaux d'accueil constituent le premier repère de l'enfant. La structuration des espaces de jeu, de repas, de repos mais aussi l'espace extérieur ont donc été pensés par les professionnels de manière à permettre une première sécurisation de l'enfant. Ils portent une attention particulière aux aménagements des espaces de vie afin de rencontrer, outre les besoins physiologiques, les besoins affectifs, psychomoteurs, cognitifs, artistiques des enfants en fonction de leurs âges. C'est en explorant ces espaces et en manipulant les objets qui le composent que l'enfant construit ses repères et se les approprie en toute sécurité.

Outre les repères en lien avec les espaces, les professionnels veillent aussi à installer des repères temporels permettant de rassurer l'enfant sur le déroulement de sa journée. Ils assurent notamment la prévisibilité des événements de la journée d'accueil en installant, lors des différentes transitions quotidiennes (arrivée, changes, temps de repas et de repos), des rituels tels que des chansons, des comptines, des danses, une lecture... Et surtout, ils veillent à verbaliser, à mettre des mots sur chacune de ces transitions afin que l'enfant puisse anticiper ce qui va se passer par la suite. Cette verbalisation est créatrice de lien entre l'enfant et le professionnel et assure la continuité des pratiques.

Au quotidien, les professionnels veillent à assurer la permanence de ces repères dans l'espace et dans le temps en vue de garantir la stabilité et donc la sécurité physique et affective des enfants accueillis.

5.3 Des pratiques professionnelles bienveillantes

5.3.1 Les postures

Les professionnels veillent à leur posture et position au sein des espaces de vie. Ce sont celles-ci qui permettent à l'enfant de se sentir en sécurité. En effet, l'enfant a besoin de voir l'adulte, de le savoir proche et surtout pleinement disponible.

Le professionnel est constamment en lien visuel et/ou par la parole avec l'enfant. Il privilégie aussi la position au sol, à hauteur des enfants. Il prévient l'enfant de tout changement dans sa posture. Les professionnels se répartissent dans l'ensemble de l'espace, veillant à « éclairer » les différentes zones d'activité. Le professionnel se positionne là où les enfants se situent et non l'inverse.

Au moment de votre arrivée ou du départ, nous vous demandons un peu de patience si le professionnel est occupé avec un enfant afin de lui laisser le temps de terminer sa tâche et d'être pleinement présent pour vous et votre enfant par la suite.

5.3.2 L'observation, un outil puissant d'action au quotidien

L'observation est un outil important pour les professionnels en vue d'assurer la sécurité des enfants et la continuité dans l'accueil. Elle va leur permettre d'adapter, de réadapter l'environnement, le matériel mis à disposition, leur

posture en se demandant si tout ce qui est mis en place correspond bien aux besoins des enfants, leur donnant l'envie de se mouvoir et d'explorer l'ensemble de l'espace.

L'observation permet aussi aux professionnels de se situer au plus près de l'ensemble des besoins de chaque enfant : faim, sommeil, hygiène, réconfort... C'est par l'observation que les professionnels garantissent le respect de l'individualité de votre enfant. Les observations effectuées à son sujet sont répertoriées dans un outil qui permet de suivre l'évolution du développement de votre enfant et est au service de tous les professionnels qui le côtoient au quotidien. C'est par l'observation que les professionnels garantissent le respect de l'individualité de votre enfant. Enfin, elle crée du lien entre vous parents, et les professionnels au moment des transmissions des fins de journée.

5.3.3 La continuité

Les professionnels sont attentifs à assurer un maximum de **continuité** dans les gestes posés sur l'enfant. La continuité place l'enfant au centre : c'est autour de sa réalité, de ses besoins, de son rythme, que s'organise son accueil par tous les partenaires, professionnels, avec votre collaboration à vous, parents. Cette continuité est une garantie pour l'enfant que l'ensemble des adultes qui gravitent autour de lui se concertent en vue de son bien-être.

La continuité débute au moment de la familiarisation où le lien est créé entre vous, parents et les professionnels autour de l'enfant dans toute son individualité.

Au sein du milieu d'accueil, les professionnels veillent à ce que le professionnel qui accueille l'enfant le matin soit celui qui s'occupe de lui durant tous les moments de sa journée (les changes, les repas, la mise au lit). Si cela ne peut être assuré, le professionnel veille à communiquer les informations nécessaires pour garantir cette continuité à ses collègues. Néanmoins, durant les rassemblements du matin et du soir, pendant les congés scolaires ou en cas de maladie du personnel, le milieu d'accueil garantit des repères aux enfants accueillis par la présence d'un même noyau de puéricultrices. Ainsi, en l'absence de sa puéricultrice de référence, il est possible que votre enfant soit accueilli par une autre puéricultrice du même milieu d'accueil. Celle-ci garantit la continuité de l'accueil de votre enfant et s'informe via les outils qui sont mis en place au sein du milieu d'accueil (fiche évolutive du développement de l'enfant, feuille de rythme...)

La feuille de rythme mise en place et reprenant les moments de la journée où l'enfant a mangé, dormi... permet aux professionnels de garantir la continuité au quotidien, en lien avec ce qui a été vécu à la maison précédemment. Ainsi, le matin, le professionnel récolte les informations par rapport à ce qui a été vécu à la maison avant l'entrée en milieu d'accueil (nuit, premier repas...). Ce moment est fondamental pour garantir le bon déroulement de la journée de votre enfant.

Nous vous demandons donc, à vous, parents, de prendre le temps de la séparation et des retrouvailles si importants pour votre enfant. La douceur est reine dans ces moments...

5.3.4 L'accompagnement des émotions de l'enfant et lui permettre de les réguler

Les comportements des enfants ont toujours leur raison d'être. L'expression d'une émotion correspond toujours à un besoin non-satisfait. Le jeune enfant étant un être dépendant de l'adulte pour assurer les réponses à ses

besoins, ses émotions indiquent un besoin non satisfait. Les professionnels veillent alors à les accueillir et à les décoder afin de répondre de manière juste à l'enfant afin de l'apaiser : « Je cherche à percevoir ce que tu ressens ».

Lorsque l'adulte répond de manière juste, l'enfant s'apaise et apprend peu à peu à réguler lui-même ses émotions car il apprend à faire le lien entre elles et ses besoins.

En mettant des mots sur ce qui est vécu par l'enfant, dans une difficulté mais aussi dans des circonstances agréables, le professionnel nomme pour l'enfant les émotions : « Tu es content d'avoir fait ta tour, tu es fier de ton dessin » ! Cela permet à l'enfant de développer sa confiance en lui et en ses capacités.

Les professionnels sont attentifs aux émotions vécues par l'enfant lors de son arrivée au sein du milieu d'accueil et de son départ.

Nous vous demandons de bien veiller à ce que votre enfant amène son doudou chaque jour et qu'il reparte avec lui à la maison... celui-ci représente un lien puissant entre la maison et le milieu d'accueil et est réconfortant aux moments plus difficiles.

5.3.5 L'observation des différents rythmes des enfants et adapter l'accueil en conséquence

Permettre à l'enfant d'agir à son rythme respecte pleinement son autonomie !

Les enfants accueillis en crèche le sont en groupe. Les professionnels veillent donc à concilier chaque rythme individuel au sein du collectif. Pour veiller à respecter le rythme de chaque enfant accueilli, ils utilisent une feuille de rythme qui permet d'avoir une vue globale des rythmicités individuelles.

Dans le cadre des accueils flexibles, le professionnel sera encore davantage attentif à ce rythme individuel et veillera à le respecter en permettant à un enfant arrivé plus tardivement de jouer pendant que les autres enfants mangent ou dorment. Ainsi, par exemple, un enfant qui arrive tôt dans le milieu d'accueil, n'aura probablement pas faim en même temps que les enfants venus plus tard. Les espaces sont alors modulés pour permettre aux enfants de continuer à jouer lorsque d'autres enfants vivent le moment privilégié du repas.

Conscients de l'évolution dans les besoins des familles, nous sommes très sensibles à l'accueil des très jeunes bébés, arrivant dans nos milieux d'accueils avant 3 mois et, qui, plus que les autres encore, ont besoin d'une contenance physique et émotionnelle. Nos équipes se montrent proches et sensibles à ces besoins.

Les temps de repas et de repos sont gérés différemment en fonction de l'âge de l'enfant, toujours dans le respect du rythme de chacun.

► Le repas

Chez les plus jeunes, les repas sont gérés à la demande et vécus dans une relation individuelle adulte-enfant. Celui-ci bénéficie alors d'un moment de lien avec l'adulte dans une atmosphère sereine.

Les plus grands eux, sont invités progressivement à rejoindre la table des copains car le moment du repas est aussi un moment de convivialité et de socialisation. Les professionnels veillent à rendre les enfants acteurs en leur proposant par exemple de disposer les assiettes, de débarrasser leur assiette ou de ranger les bavoirs. Chacun est invité à faire des choix et ses préférences alimentaires sont respectées. Les menus sont élaborés dans le respect des règles établies par l'ONE et sont adaptés aux régimes des enfants accueillis (allergies, intolérances, régimes spécifiques...). Ceux-ci sont établis en collaboration avec le service diététique de l'ISPPC et sont préparés au sein d'une cuisine centrale puis livrés au sein de nos établissements. Chaque milieu d'accueil dispose d'une cuisine permettant de chauffer les repas et les proportionner avant d'être distribués section par section.

► Le sommeil, les moments de repos

Chez les plus jeunes, les besoins de sommeil sont gérés à la demande. Chez les enfants plus âgés, une sieste collective est organisée. Cependant, les enfants qui manifestent le besoin de se reposer durant la journée ont accès à une couchette ou à un espace de détente de type « coin doux » au sein de l'espace de vie.

En ce qui concerne le sommeil, les professionnels veillent à :

- observer les signes de fatigue propres à votre enfant,
- connaître et respecter autant que possible ses habitudes d'endormissement,
- installer des rituels autour de l'endormissement si nécessaire (par exemple : musique, préparation des couchettes pour les plus grands, doudou...),
- le préparer verbalement à la mise au lit,
- avoir une attitude/posture sereine,
- être à l'écoute de ses besoins (pleurs, inconfort...),
- permettre à votre enfant d'être autonome dans sa gestion des moments de repos qu'il prend dans la journée,
- à conserver le calme et une bonne température ambiante dans la pièce de repos.

Le professionnel confronté à des difficultés d'endormissement ou de sommeil chez le tout petit veille à le rassurer, à parler avec lui de ses peurs, le prend dans ses bras s'il en a besoin.

Au sein de nos milieux d'accueil, les espaces de repos sont ouverts et/ou intégrés aux espaces de vie afin que les enfants soient toujours sous le regard attentif du professionnel.

Des lits cages sont prévus pour les enfants entre 0-18 mois. Pour les plus grands (entre 18 et 36 mois), des lits bas sont prévus. Chaque enfant dispose de son propre lit, avec son prénom et ses affaires personnelles (draps, tétines, doudou, ou autre objet transitionnel et sécurisant...). Une attention particulière est portée à l'autonomie des plus grands dans la gestion de leurs moments de repos.

Nous vous demandons de nous accorder votre confiance quant aux besoins en sommeil, en repas de votre enfant au sein de notre milieu d'accueil. Ils ne se présentent pas toujours de la même manière qu'à la maison.

► Les soins

Chez les plus jeunes, le moment de soin est un moment privilégié entre l'enfant et l'adulte. Il vise à assurer la sécurité physique et psychique ainsi que l'autonomie. Il permet à l'enfant d'avoir un moment privilégié en ayant une relation individualisée qui le sécurise et renforce le lien d'attachement. Ainsi, l'adulte occupe seul la salle de bains afin de garantir la qualité de la relation avec l'enfant. Il veille à rassurer l'enfant pendant les soins. Il lui parle, met des mots sur ce qu'il fait. Le langage n'est pas seulement verbal, il est aussi gestuel, visuel et auditif. Tous les sens sont sollicités dans la relation.

Tous les espaces de vie sont équipés d'un coin change avec baignoire. L'orientation de cet espace a été conçue de manière à permettre à l'adulte de rester visible par l'ensemble du groupe. Celui-ci est ainsi sécurisé.

Dans certains milieux d'accueil, l'espace de change est entouré d'une protection type barrière qui, d'une part, permet une visibilité de la pièce et, d'autre part, favorise le développement psychomoteur de l'enfant dans la mesure où il peut se tenir aux barreaux, s'y soutenir pour se relever, etc. Ce type de protection permet donc une motricité libre et en toute sécurité. Il permet de rendre l'enfant acteur de son change ou du moment de soin.

De la même manière, dans certaines des espaces de vie, des petits escaliers sont à disposition des enfants afin de leur permettre un accès autonome à la table de change, sous la surveillance du professionnel. Ces modules permettent en même temps de vivre des expériences motrices.

Nous respectons le rythme d'acquisition de la propreté. L'apprentissage de la propreté commence à la maison. Il est important pour nous de ne pas forcer l'enfant à aller sur le petit pot et de respecter son rythme d'acquisition, étroitement lié à son développement moteur et affectif.

Nos espaces de vie disposent de petites toilettes adaptées à la taille des enfants. Un petit évier est également aménagé à hauteur des enfants pour qu'ils puissent y accéder de manière autonome. Cela permet également une certaine responsabilisation dans l'apprentissage de l'hygiène. L'ensemble de cet espace est isolé de manière à laisser une intimité aux enfants, tout en permettant une surveillance.

5.4 Le libre mouvement et l'activité libre autonome

*« Le jeu, c'est le travail
de l'enfant,
c'est son métier,
c'est sa vie. »
Pauline Kergomard*

*« Jeu après jeu,
l'enfant devient "Je". »
Arnaud Gazagnes*

Nos milieux d'accueil prônent le respect du libre mouvement comme base du développement moteur et du développement global. En effet, le respect des postures acquises par l'enfant lui-même lui permet d'inscrire ses acquisitions sur le plan corporel. Grâce à la liberté de mouvement, l'enfant « fait ce qui est bon pour lui quand il le peut », il est « acteur » de son développement car il construit à travers cela non seulement ses compétences motrices et cognitives mais également la confiance en ses propres capacités.

Les professionnels veillent donc à ne pas contrarier l'enfant en faisant intrusion, en l'exposant à des postures qu'il n'a pas encore découvertes et qu'il n'est pas encore prêt à adopter, lui enlevant la joie de les découvrir par lui-même.

L'une des conditions premières qui permet à l'enfant de mener son activité motrice est la position dans laquelle il est placé. Bébé, il doit être posé sur le dos, sur une surface plane et suffisamment large, lui permettant cette liberté de mouvement contrairement à des positions contraintes comme le relax, le Maxi Cosy ou un trotteur. D'ailleurs, le relax n'est utilisé en milieu d'accueil que pour les enfants présentant des soucis gastriques, et pour un temps déterminé.

L'aménagement des espaces est réfléchi et conçu de manière à répondre à la fois aux besoins d'exploration et aux intérêts spécifiques des enfants accueillis. C'est cette organisation qui permet de soutenir leur autonomie. Dans les espaces pour les petits, des tapis de jeux jonchent le sol. Les professionnels privilégient la position « couché sur le dos » sur le tapis. Ils veillent à disposer autour des enfants des objets qui attirent leur attention afin qu'ils tendent les bras pour les attraper.

Chez les plus grands, c'est la philosophie du « libre-jeu » qui est appliquée. Le professionnel respecte les principes listés ci-dessous.

- ▶ Il lui propose des objets adaptés à ses besoins en terme de développement.
- ▶ Des bacs de jeux sont à disposition des enfants. Ils peuvent y accéder librement.
- ▶ Il n'y a pas de règle établie, de bonne ou mauvaise manière d'utiliser l'objet, toute action est valable.
- ▶ L'enfant prend toutes les initiatives qui lui semblent bonnes.
- ▶ Il ne se soumet pas à ce qui lui est imposé par l'adulte mais l'exploite.
- ▶ C'est l'adulte qui accepte les propositions, invitations de jeu de l'enfant et non lui qui lui fait des propositions.

Pour l'enfant, tout peut être jeu et activité autonome. Une activité autonome ne débouche pas forcément sur une production, un résultat immédiat. C'est une activité choisie, décidée par l'enfant, qu'il mène comme il le souhaite et interrompt quand il le souhaite. Cette activité sera parfaitement adaptée à ses besoins de développement et source de sécurité interne. Le jeu n'est donc qu'un type d'activité parmi d'autres. Manger, interagir, grimper, sont autant d'activités que les professionnels valorisent.

Les espaces extérieurs de nos milieux d'accueil (coin nature, espace vert, potager, petite cour) sont également des lieux qui offrent aux enfants la possibilité de développer d'autres compétences en toute autonomie.

Les professionnels sont attentifs à permettre à l'enfant qui joue :

- ▶ d'avoir le temps de jouer sans être dérangé, et de ne pas être obligé d'interrompre brusquement son jeu ;
- ▶ de pouvoir « faire » tout seul, sans que les adultes le découragent en le corrigeant sans arrêt ;
- ▶ que son jeu soit pris au sérieux, qu'on respecte ses réalisations ;
- ▶ qu'il sente qu'on l'aime tel qu'il est (habile ou malhabile, doué ou peu doué, hyperactif ou rêveur...) ;
- ▶ que chaque objet ait une place déterminée afin de pouvoir être retrouvé si besoin.

Les professionnels veillent particulièrement à :

- ▶ prévenir l'enfant qu'il doit arrêter de jouer assez tôt pour qu'il ait le temps de s'y préparer, de terminer ce qu'il a commencé, par exemple avant le repas ;
- ▶ le soutenir afin qu'il ne perde pas courage face à un échec ;
- ▶ ne pas le réprimander s'il casse quelque chose en jouant ;
- ▶ ne pas se moquer de ses créations, ne pas les juger selon l'échelle de valeur des adultes : Les enfants ont sur le monde un autre regard et trouvent leurs œuvres belles, même si elles semblent maladroites aux yeux des adultes ;
- ▶ le laisser faire ses expériences, tranquillement, avec des objets qui ne sont pas à proprement parler des jouets (ustensiles de cuisine, boîtes en carton...) ;
- ▶ penser et sécuriser l'environnement en y adopter une posture adéquate ;
- ▶ respecter ses envies – l'enfant est libre de refuser de participer à une activité qui lui serait proposée.

Nous vous demandons d'habiller votre enfant avec des vêtements souples, amples et confortables dans lesquels il pourra explorer librement.



Grandir à l'ISPPC

*Des crèches
pour s'épanouir*

*Projet d'accueil
commun*



ISPPC

Pôle Enfance et
Adolescence